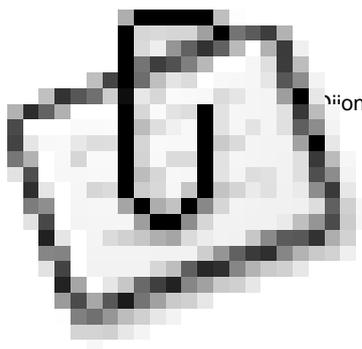


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4328>



# Annonces du ministre V.Peillon sur le raccourcissement des congés d'été



Dijon - S3 - Dossiers académiques - Refondation de l'école/ loi d'orientation -  
Date de mise en ligne : samedi 2 mars 2013

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Annonces du ministre V.Peillon sur le raccourcissement des congés d'été

Le ministre de l'Education a annoncé dans les médias qu'il « préconisait » l'allongement de l'année scolaire de 36 à 38 semaines par la réduction des congés d'été de 2 semaines ; ces déclarations impromptues, alors que le conflit sur les modalités d'application du passage à la semaine de quatre jours et demi dans le premier degré montre l'importance des concertations, ont immédiatement suscité la réaction du SNES.

Le sujet des rythmes scolaires dépasse de loin la question des congés d'été et, en se focalisant sur celle-ci, le Ministre tente de faire oublier les problèmes liés à la dégradation des conditions d'accueil et d'étude des élèves, la raréfaction du travail en groupes, le poids des effectifs. En outre, proposer aux enseignants déjà lourdement pénalisés ces derniers temps, de travailler plus sans compensation est inacceptable.

Interpellé par la FSU, le Ministre a temporisé en liant ses propos à la parution de son livre et assuré qu'il s'agissait de considérations personnelles.

Comme il l'a dit dans son dernier congrès, le SNES refuse tout projet de prolongation de l'année scolaire qui entraînerait un allongement et un alourdissement du temps et de la charge de travail des personnels.